

**ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER**  
**PROCES VERBAL DU COMITE D'ENTREPRISE**  
**DU 24 MAI 2018**

**DIRECTION :** M. BERNIER assisté de F. BERCHEM

**MEMBRES DU CE PRESENTS :**

Titulaires : Mmes IMBERDIS, JALLET, LABUSSIÈRE, POIRIER, VALLEIX  
Suppléantes : Mme BARDON, CONTOUX, LESPINASSE, OLIVIER

**MEMBRE DU CE EXCUSE :**

Suppléante : Mme TISSOT

**I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 26 AVRIL 2018**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

L'assemblé générale se tiendra le 25 juin à Moulins.

Les membres du CE émettent un avis favorable au bilan du plan de formation 2017.

**II – RAPPORT SOCIAL 2017 (voir annexe)**

- **AAD** : + 8,24% d'augmentation notamment sur l'antenne d'Ebreuil (+25%)  
+ 3,68% de bénéficiaires avec un niveau de dépendance élevé

Résultat : + 306 823, 73€ avec un excédent de 264 230,72€ qui intègre la reprise du dernier tiers du déficit 2013 pour un montant de 42 593,30 €.

- **SSIAD** : 279 personnes âgées avec un taux d'occupation de 91 %  
19 personnes handicapées avec un taux d'occupation de 81 %  
20 ESA avec un taux d'occupation de 102 %  
Résultats : PA : - 58 302,20 €  
PH : + 7 664,85 €  
ESA : + 45 975,94 €  
Excédent : + 156 099,68 € avec reprise excédent 2016

Bonne année en termes financier et d'évolution.

Effectifs au 31.12.2017 : 484 (9 hommes et 475 femmes).

43 % sont en catégories B et C coté SAAD et 87 % des intervenants soins sont diplômés (CDI et CDD).

407 sont en CDI et 77 sont en CDD.

**III – BILAN COMPTABLE 2017 DU CE (voir annexe)**

Mme IMBERDIS, trésorière, présente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2017. Il est approuvé à l'unanimité.

#### **IV – LES MEMBRES DU CE DEMANDENT OU EN EST LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DU SAAD ?**

Le recrutement est en cours. M. BERNIER veut au moins 2 personnes à proposer au cabinet de recrutement.

#### **V – POUR LES SALARIES N'AYANT PAS EU LA FORMATION « AIDES TECHNIQUES », Y AURA-T-IL D'AUTRES SESSIONS ?**

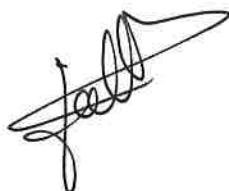
Un recensement va être fait pour prévoir de nouvelles sessions sur différentes antennes.

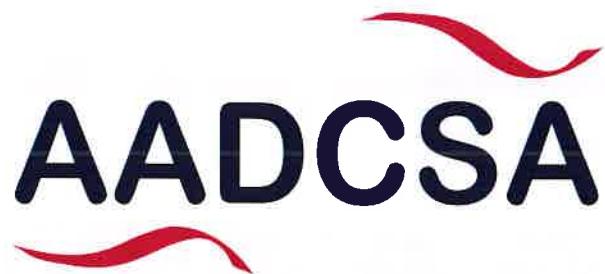
#### **VI – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

La prime annuelle exceptionnelle de 0,11 % du salaire brut annuel instituée par l'accord de branche du 19 décembre 2017, a été versée sur la paie d'avril 2018.

**Prochaine réunion 21 Juin 2018 à 10h30**

Marie Pierre JALLET  
secrétaire de séance





## **RAPPORT ANNUEL 2017**

*Présentation au C.E. lors de la séance du 24 05 2018*

## ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

### ⇒ Service d'Aide à Domicile

#### ⌚ Les heures

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre heures d'interventions réalisées</b>	311 969	308 075	311 276	315 397	317 319	324 649	351 418
<b>% évolution</b>	+ 1,13	- 1,25	+ 1,04	+ 1,32	+ 0,61	+2,31	+ 8,24

L'activité 2017 est en augmentation de 8,24% comparée à 2016.

Nous relevons des évolutions de l'activité selon les antennes si nous comparons l'activité 2017 à celle de 2016.

ANTENNES	COMPARAISON 2017 / 2016
BROUT-VERNET	+ 8,35 %
CHEVAGNES	+ 4,83%
EBREUIL	+ 25,85 %
JALIGNY	+ 5,08 %
LE DONJON	+ 5,79 %
LE MAYET DE MONTAGNE / LAPALISSE	+ 7,02 %
LURCY-LEVIS	+ 6,18 %
MARCILLAT EN COMBRAILLE	- 3,50%
MEAULNE	- 1,99%
SAINT-MARTINIEN	- 1,44%
VILLEFRANCHE/ALLIER	+ 11,61%

L'antenne d'Ebrevil a vu son activité croître d'une manière très importante (+ 25,85%). Cette augmentation semble liée à la situation démographique du secteur et une raréfaction de l'offre sur ce territoire.

L'antenne de Villefranche a également vu son volume d'heures considérablement augmenter après avoir enregistré une baisse en 2016.

Seules 3 antennes affichent un léger recul avec pour Marcillat (- 3,50%) s'expliquant principalement par la fin d'un plan d'aide de plus de 300 heures par mois.

### Les bénéficiaires

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Nombre Bénéficiaires</b>	2 361	2 407	2 363	2 369	2 439	2 440	2 530
<b>% évolution</b>	+ 4,15	+ 1,91	- 1,86	+ 0,26	+2,98	+ 0,04	+ 3,68

Le nombre de bénéficiaires est en évolution, ce qui est un indicateur positif pour l'AADCSA et une marque d'identification de l'AADCSA sur le département de l'Allier dans le domaine du maintien à domicile.

La moyenne d'âge est de 79,14 ans pour les hommes et 80,93 pour les femmes. La majorité est un public féminin.

Par ailleurs, le niveau de dépendance des personnes prises en charge dans le cadre de l'APA, PCH et aide sociale demeure élevé.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>GMP*</b>	426	414	432	425	416	420
<b>GMP CG</b>	509	535	531	490	514	510

\* Grr Moyen Pondéré

### **La répartition des heures réalisées par financeur s'établit ainsi :**

- CD / APA et PH : 294 718 h (83,90%)
- Caisses de retraite : 35 122 h (10%)
- Mutuelles / CPAM : 2 383 h (0,7%)
- Sans prise en charge : 18 895 h (5,4%)

### Résultat financier 2017 de l'AAD

Le résultat comptable « Aide à Domicile (A.A.D.) » présente un excédent de 306 823,72 € qui s'explique par :

→ une activité supérieure aux prévisions de 11,92 % (351 418 heures facturées pour un budget prévisionnel de 314 000 h). Les produits de tarification s'élèvent à 8 133 250 € contre 7 403 273 € en 2016 soit une progression de 9,86 %

→ des subventions plus importantes, 143 113 € en 2017 contre 31 498 € en 2016 en lien avec l'aide :

- de la CARSAT pour 67 213 € finançant le projet « expérimentation des aides à domicile »,
- de l'ARS pour 21 667 € concernant le SPASAD

→ la mise en place du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) pour un montant de 181 722 €.

A noter l'augmentation de la masse salariale (hors CITS) de 8,06 % et de 6,99 % des frais de déplacements en lien avec la progression de l'activité.

**L'excédent administratif pour 264 230,72 € intègre la reprise du dernier tiers du déficit 2013 pour 42 593,30 €.**

## ⇒ Service de Soins Infirmiers à Domicile

### ↳ Les places

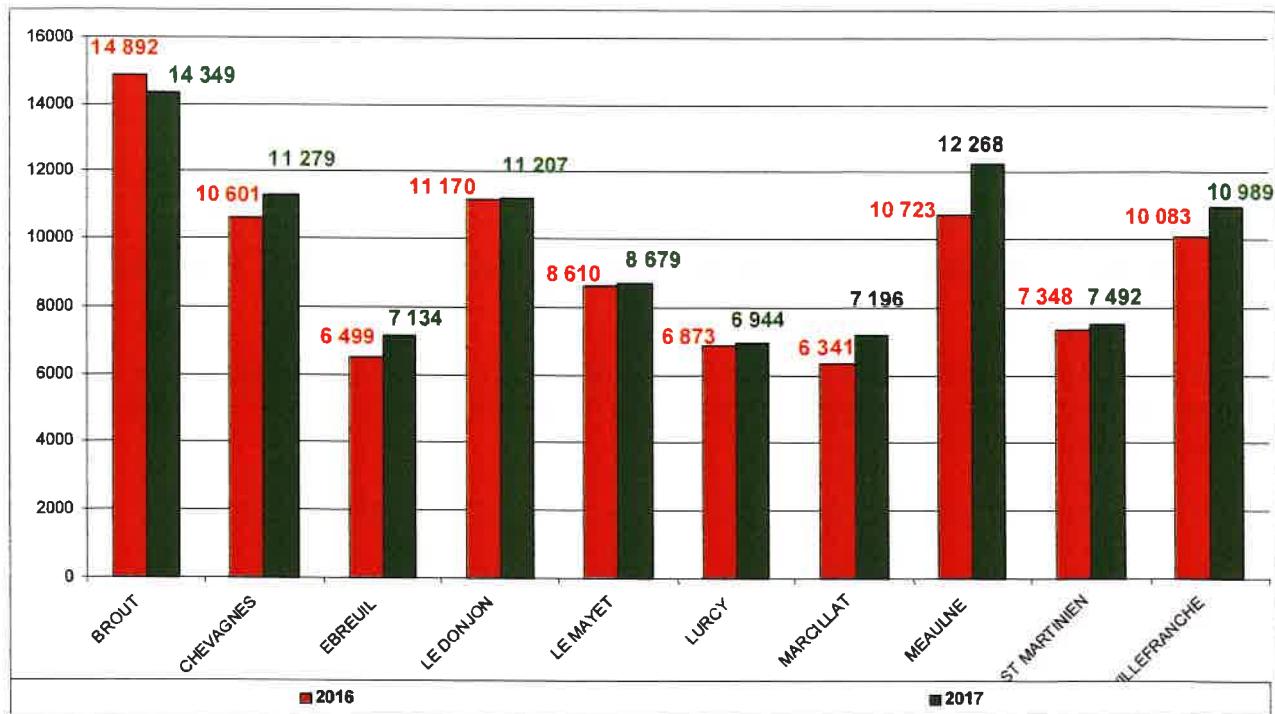
Le SSIAD est autorisé pour :

- 279 places Personnes Agées
- 19 places Personnes Handicapées
- 20 places Alzheimer

soit, 318 places au total.

### ↳ L'activité

**Personnes âgées et Personnes handicapées  
Nombre de journées réalisées 2016 / 2017 par antenne**



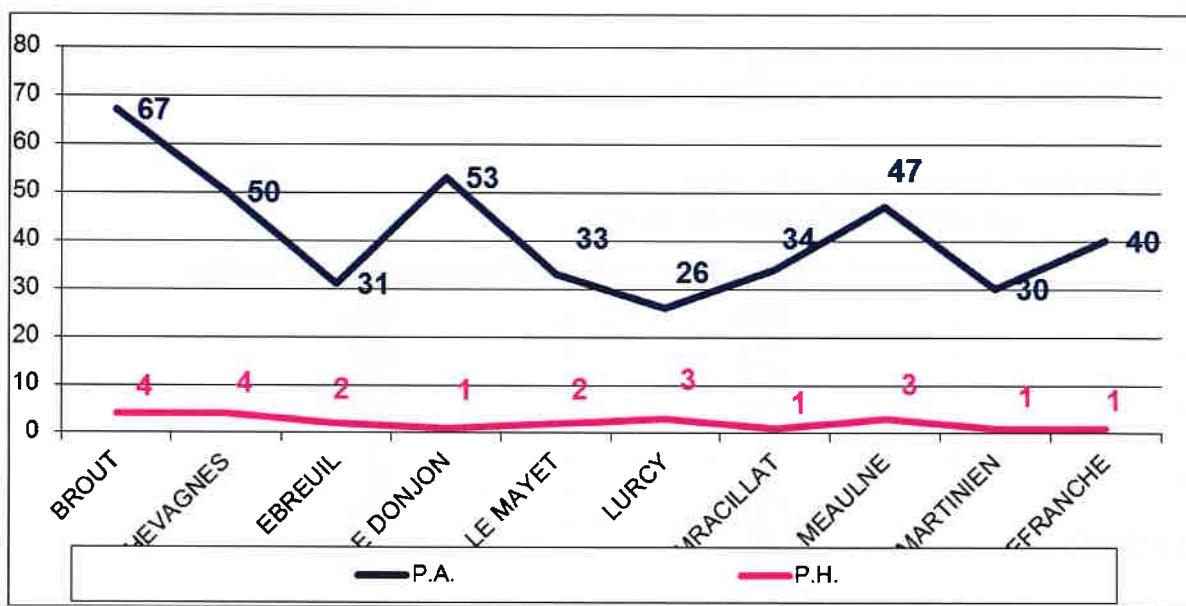
## ESA

- Nombre de patients suivis : **173 (143 en 2016)**, soit + 21%
- Nombre de visites ergothérapeute et psychomotricienne : **544 (450 en 2016)**, soit + 21%
- Taux d'occupation global : **102%**

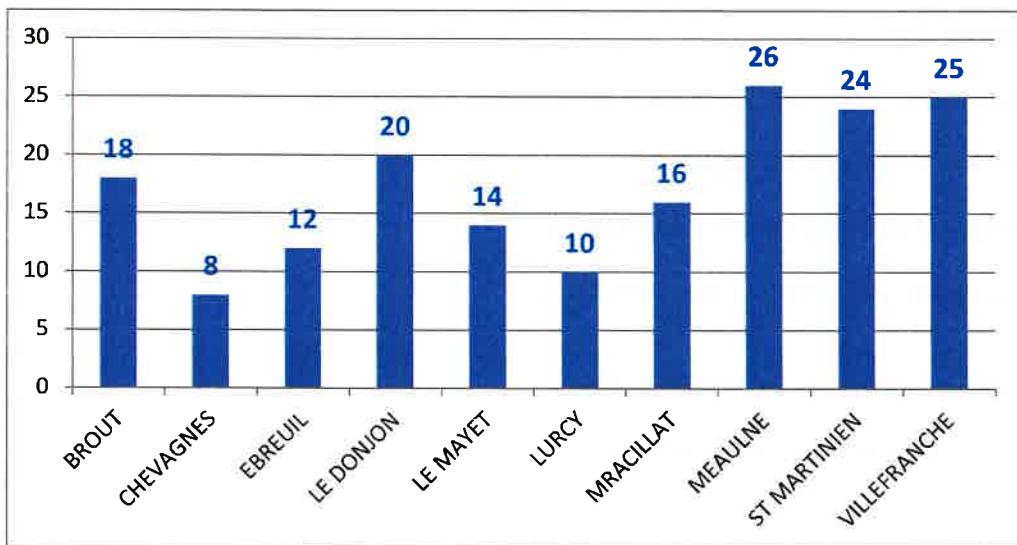
### ↳ Les bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2017

#### ♦ Personnes âgées et Personnes Handicapées



#### ♦ E.S.A. :



**Section « Personnes Agées »**  
*- Les personnes de plus de 60 ans*

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
GIR 1	<b>6%</b>	<b>6%</b>
GIR 2	<b>33%</b>	<b>33%</b>
GIR 3	<b>32%</b>	<b>34%</b>
GIR 4	<b>29%</b>	<b>27%</b>
GIR 5	<b>0</b>	<b>0</b>
GIR 6	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>GMP</b>	<b>668</b>	<b>667</b>
<b>Nb de patients</b>	<b>429</b>	<b>411</b>

- ↳ Ces taux sont stables entre 2016 et 2017.
- ↳ Le SSIAD accueille dans des proportions quasi similaires des patients évalués de GIR 2 à 4.

**Section « Personnes handicapées »**  
*- Les personnes de moins de 60 ans*

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
GIR 1	<b>15%</b>	<b>14%</b>
GIR 2	<b>45%</b>	<b>46%</b>
GIR 3	<b>25%</b>	<b>20%</b>
GIR 4	<b>15%</b>	<b>20%</b>
GIR 5	<b>0</b>	<b>0</b>
GIR 6	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>GMP</b>	<b>761</b>	<b>754</b>
<b>Nb de patients</b>	<b>20</b>	<b>22</b>

- ↳ Ces taux sont stables entre 2016 et 2017.
- ↳ 50% des patients accueillis sont évalués GIR 2, ce qui correspond à un niveau de dépendance très élevé nécessitant un travail de coordination infirmier conséquent.

**↳ Activité 2017 :**

Au titre de l'année 2017, l'activité par secteur en quelques chiffres, c'est :

**=> Section « Personnes Agées » :**

- 92 462 journées réalisées pour 411 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 91,65 %.

**=> Section « Personnes Handicapées » :**

- 5 675 journées réalisées pour 22 bénéficiaires.
- Le taux d'occupation du service a été de 81,83 %.

## => Section ESA »

- 173 patients suivis (143 patients en 2016, 147 patients en 2015, 150 patients en 2014, 131 patients en 2013, 127 patients en 2012).
- 544 visites par l'ergothérapeute ou la psychomotricienne (450 en 2016, 528 en 2015, 591 en 2014)
- Le taux d'occupation du service a été de 102%.

## ⇒ Déplacements

1 358 530 km ont été parcourus par les salariés du SSIAD en 2017 (terrain, réunions, formations).

## ↳ Résultat financier 2017 du SSIAD :

**Le résultat comptable « Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.) » présente un déficit de 4 661,41 €.**

A noter l'attribution en 2017 de subventions par la CARSAT (38 876 €) pour l' « expérimentation des aides à domicile » et par l'ARS pour le SPASAD (10 833 €).

**Le résultat comptable « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Agées (S.I.A.D. P.A.) présente un déficit de 58 302,20 € lié à :**

➔ une dotation accordée qui intègre des crédits non reconductibles pour 108 020 € (3 257 218,31 €) inférieure au budget demandé (3 674 838 €) mais qui tient compte de la reprise de l'excédent administratif 2016 pour 164 120,35 €

➔ un taux d'occupation de 90,80 % (85,97 % en 2016)

➔ la mise en place du CITS pour 51 978 €

A noter la baisse de 3% des honoraires (642 469 € contre 662 513 € en 2016).

**Le résultat comptable « Soins Infirmiers à Domicile Personnes Handicapées (S.I.A.D. P.H.) » affiche un excédent de 7 664,85 € avec une dotation globale annuelle de 235 073,20 € (233 369,60 € en 2016) et un taux d'occupation de 81,83 % (80,69 % en 2016).**

**Le résultat comptable « Soins Infirmiers à Domicile Service ESA» affiche un excédent de 45 975,94 € pour une dotation globale annuelle de 335 661,78 € (312 969,49 € en 2016 ) dont 19 500 € de crédits non reconductibles et un taux d'occupation de 102% (83,77 % en 2016).**

**L'excédent administratif SIAD de 156 099,68 € correspond au résultat comptable minoré de la variation des congés payés de 3 359,26 € et de la reprise de l'excédent administratif 2016 pour 164 120,35 €.**

CG CG CG

## **EVOLUTION DE L'EMPLOI, DES QUALIFICATIONS ET DE LA FORMATION**

### **I – LES EFFECTIFS**

#### **↳ Répartition des effectifs par sexe et par qualification présents au 31/12/2017**

Service	Code Type Emploi	Libellé Emploi	Total	Hommes	Femmes
AAD	A1	Agent à domicile	199	4	195
AAD	B1	Employé(e) à domicile	71	0	71
AAD	C1	Auxiliaire de vie sociale	76	1	75
AAD	C2	Aide médico-psychologique	3	0	3
<b>TOTAL AAD</b>			<b>349</b>	<b>5</b>	<b>344</b>
ADMIN	B3	Employé(e) de bureau	9		9
ADMIN	C5	Secrétaire	6		6
ADMIN	D3	Assistant technique	1		1
ADMIN	D5	Responsable de secteur	1		1
ADMIN	E10	Responsable de secteur	12		12
ADMIN	E11	Conseiller technique	1	1	
ADMIN	F1	Cadre Administratif	2		2
<b>TOTAL ADMIN</b>			<b>32</b>	<b>1</b>	<b>31</b>
ALZH	E4	Ergothérapeute	1		1
ALZH	E4B	Psychomotricienne	1		1
<b>TOTAL ALZH</b>			<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
SSIAD	A5	Agent de soins (A)	4		4
SSIAD	B5	Agent de soins (B)	5		5
SSIAD	C1	Auxiliaire de vie sociale	2		2
SSIAD	C2	Aide médico-psychologique	16	1	15
SSIAD	C3	Aide soignant(e)	63	2	61
SSIAD	F3	Coord. de service de soins	10		10
SSIAD	G3	Responsable de service	1		1
<b>TOTAL SSIAD</b>			<b>101</b>	<b>3</b>	<b>98</b>
<b>Total Général</b>			<b>484</b>	<b>9</b>	<b>475</b>

#### **↳ Personnel d'intervention :**

Nous relevons que 43% des intervenants à domicile (niveaux B et C) sont qualifiés (contre 47% en 2016) et 87% des intervenants en soins à domicile le sont également (contre 92% en 2016).

→ Personnel administratif et d'encadrement :

50% du personnel administratif hors cadre a une classification égale ou supérieure à la catégorie C (contre 56% en 2016).

2,7% du personnel est encadrant.

↳ Répartition des effectifs CDD / CDI :

Effectifs par catégorie d'emploi présent au 31/12/2017					
<b>Total</b>	<b>484</b>	CDI	<b>407</b>	CDD	<b>77</b>
<b>AAD</b>	<b>349</b>	Total CDI AAD	<b>291</b>	Total CDD AAD	<b>58</b>
A1 -Agent à domicile			151		48
B1 -Employé(e) à domicile			64		7
C1 -Auxiliaire de vie sociale			76		
C2 - Aide médico-psychologique					3
<b>ADMIN</b>	<b>32</b>	Total CDI ADMIN	<b>29</b>	Total CDD ADMIN	<b>3</b>
B3 -Employé(e) de bureau			6		3
C5 - Secrétaire			6		
D3 - Assistant technique			1		
D5 - Responsable de secteur			1		
E10 - Responsable de secteur (E)			12		
E11 - Conseiller technique			1		
F1- Cadre administratif			2		
<b>ALZH</b>	<b>2</b>	Total CDI ALZ	<b>2</b>	Total CDD ALZ	<b>0</b>
E4 - Ergothérapeute			1	CDD :	
E4B - Psychomotricienne			1	CDD :	
<b>SSIAD</b>	<b>101</b>	Total CDI SSIAD	<b>85</b>	Total CDD SSIAD	<b>16</b>
A5 - Agent de soins			0		4
B5 - Agent de soins (B)			2		3
C1 -Auxiliaire de vie sociale			1		1
C2 - Aide médico-psychologique			11		5
C3 - Aide soignant(e)			60		3
F3 - Coordinateur de service de soins			10		
F4 - Responsable de service			1		

**MOTIFS EMBAUCHE DES CDD**

→ Pour remplacement : 88,2%

- maladie : 48,8%
- maternité/congé parental : 1,1%
- formation : 2,7%
- congés : 47,4%

→ Pour accroissement d'activité : 10,3%

→ En attente recrutement CDI : 1,5%

16% des salariés présents au 31/12/2017 sont des CDD dont 75% concernent le service d'intervention aide à domicile.

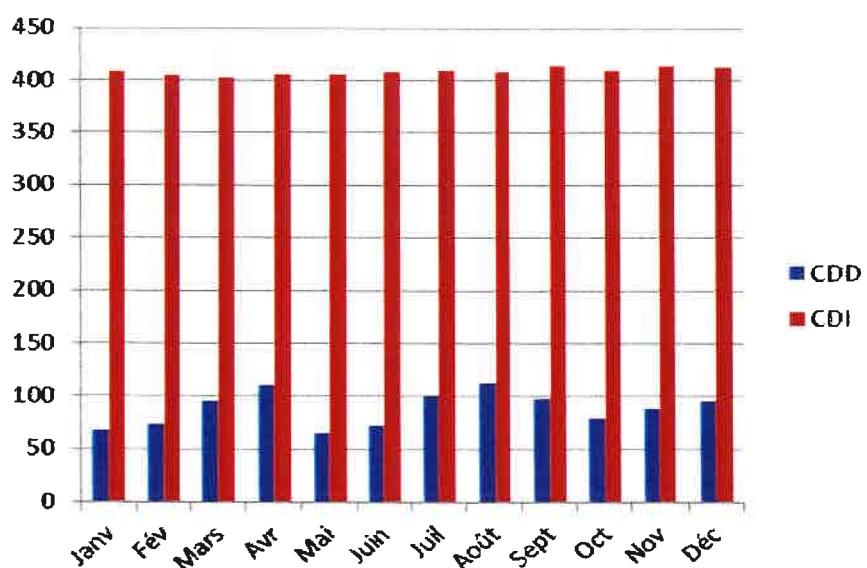
Ces CDD pallient pour près de 90% à des absences.

**RAPPORT DU NOMBRE DE CDD / TOTAL DES EFFECTIFS PAR SERVICE**  
Au 31/12/2017

	%
CDD AD	16,62
CDD ADM	9,37
CDD SSIAD	15,84

↳ Evolution mensuelle des effectifs (ensemble des présents au 1<sup>er</sup> du mois + entrées) :

CDI /CDD	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
CDD	68	73	95	110	65	72	100	113	97	79	88	95
CDI	407	404	402	405	405	407	409	408	413	409	413	412



▪ Mouvements du personnel CDI sur l'année 2017 :

- nombre d'entrées : **54** (32 en 2016)
- nombre de sorties : **47** (28 en 2016)
  - démissions : 21 (dont 13 AAD, 6 SSIAD, 2 infirmières)
  - départs en retraite : 10 (dont 9 AAD, 1 SSIAD)
  - licenciements pour inaptitude : 14 (dont 11 AAD, 1 ADM, 1 SSIAD, 1 RS)

On notera 1 départ du service administratif et une création de poste.

↳ Salariés mis à disposition :

- Détaché : MSA Services Auvergne : 1
- Intérim : LASER 03 : 93 (69 en 2016)

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juill	août	sept	octob	nov	déc
salariés présents sur le mois en cours	26	25	28	38	33	29	47	47	42	41	38	42
nb heures	1 123	1422	2204	2568	2273	1882	2916	3320	2838	2589	2385	2586

↳ Répartition des départs par catégorie professionnelle, par sexe, par motif (CDI - CDD) sur l'année 2017

	EMPLOYES		AGENTS DE MAÎTRISE		CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Démissions	<b>19</b>				<b>2</b>	
Licenciements personnels	<b>13</b>				<b>1</b>	
Retraites	<b>10</b>					
Fin période d'essai		<b>1</b>				

## II – SITUATION COMPAREE HOMMES / FEMMES

### A - EFFECTIF

#### ↳ Répartition de l'effectif par genre au 31/12/2017 :

	Femmes	%/ total F	Hommes	%/total H
CDD	<b>74</b>	15,6	<b>3</b>	33,3
CDI	<b>401</b>	84,4	<b>6</b>	66,7
<b>TOTAL</b>	<b>475</b>		<b>9</b>	

Les hommes sont davantage représentés en CDD.

#### ↳ Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	<b>448</b>	<b>8</b>
AGENTS DE MAITRISE	<b>14</b>	<b>1</b>
CADRES	<b>13</b>	

On notera, dans la filière intervention, 50% des hommes relèvent de la catégorie C contre 36% pour les femmes.

#### ↳ Age des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

CATEGORIES	Femmes	Hommes	Moins de 30 ans		Entre 30 et 39 ans		Entre 40 et 49 ans		Plus de 50 ans	
			F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYES	<b>448</b>	<b>8</b>	<b>43</b>	<b>1</b>	<b>74</b>	<b>1</b>	<b>115</b>	<b>3</b>	<b>216</b>	<b>3</b>
AGENTS DE MAITRISE	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	
CADRES	<b>13</b>		<b>1</b>		<b>3</b>		<b>2</b>		<b>7</b>	

La moyenne d'âge des hommes est de 42 ans, celle des femmes de 47 ans. Elle n'a pas évolé entre 2016 et 2017.

#### ↳ Ancienneté des hommes et des femmes par catégorie professionnelle :

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	<b>8,29</b>	<b>2,9</b>
AGENTS DE MAITRISE	<b>10,74</b>	<b>9,9</b>
CADRES	<b>8,63</b>	

## B – DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

### ↳ Répartition par catégorie professionnelle et par sexe selon la durée

CATEGORIES	Femmes	Hommes	Temps complet		Temps partiel global		Temps partiel inf ou = à 50%		Temps partiel sup à 50%	
			F	H	F	H	F	H	F	H
EMPLOYES	448	8	9	1	439	7	81	2	358	5
AGENTS DE MAITRISE	14	1	11	1	3				3	
CADRES	13		6		7				7	

### ↳ Répartition des congés longue durée par catégorie professionnelle sur l'année 2017

	EMPLOYES		AGENTS DE MAITRISE		CADRES	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
congé individuel de formation	1	-	-	-	-	-
congé parental d'éducation	6	-	-	-	-	-

### ↳ Répartition des actions de formation suite à reprise consécutive à une absence de longue Durée

Abs>1an	NB reprises en 207		NB salariés formés		NB salariés partis	
	F	H	F	H	F	H
	3		1		0	

## C – DONNEES SUR LES EMBAUCHES

### ↳ Répartition des embauches par catégorie professionnelle, type de contrat et par sexe sur l'année 2017

	Femmes		Hommes	
	Nb d'embauches	dont CDD	Nb d'embauches	dont CDD
EMPLOYES	545	497	11	11
AGENTS DE MAITRISE	2			
CADRES	3			

## D – REMUNERATION

### Rémunération mensuelle moyenne brute

	Femmes	Hommes
NON CADRES	1 135 €	1 210 €
CADRES	2 543 €	

### Taux horaire moyen

	Femmes	Hommes
NON CADRES	10,73	10,56
CADRES	18,76	

La tendance s'inverse cette année pour les hommes, avec davantage de salariés non ou faiblement diplômés.

### Répartition des évolutions dans une grille de classification supérieure par catégorie professionnelle et par sexe sur l'année 2017

	Femmes	Hommes
EMPLOYES	10	
AGENT DE MAITRISE	1	
CADRE	1	

### III – REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

#### Temps partiel (présents au 31/12/2017) :

		SALARIES TEMPS PARTIEL					
		CDD		CDI			
CATEGORIES	total	femmes	hommes	femmes	hommes		
		46	2	148	2		
A	Agent à domicile	198					
	Agent de soins	4	4				
B	Employé à domicile	71	7		64		
	Agent de soins	5	3		2		
C	Employé de bureau	8	2		6		
	Agent de soins	0					
D	Auxiliaire de vie sociale	75	1		74		
	AMP	19	7	1	11		
E	Aide soignant	63	3		58	2	
	Secrétaire	3			3		
F	Assistant technique	0					
	Responsable secteur	0					
G	Responsable secteur	3			3		
	Ergothérapeute	0					
H	Psychomotricienne	0					
	Conseiller technique	0					
I	Coordonnateur de soins	7			7		

- 94% du personnel travaille à temps partiel
- Dans la filière intervention: 99% du personnel est à temps partiel
- Dans la filière administrative: 64% du personnel est à temps partiel
- Dans la filière agent de maîtrise et encadrement: 36% du personnel est à temps partiel
- 69% des salariés ont un contrat de travail supérieur à 104 heures mensuel.
- Dans la filière « intervention », le taux moyen d'activité est de 69% (par rapport à un temps plein). La moyenne mensuelle est de 104 heures.

## IV – INDICATEURS DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES RELATIVES A LA NON DISCRIMINATION PAR L'AGE ET A L'EMPLOI DES SENIORS SUR L'ANNEE 2017

### ❖ Répartition des effectifs par âge

	CATEGORIES	45 à 59 ans	60 à 65 ans	plus de 65 ans
EMPLOYES	A <i>Agents à domicile</i>	97	17	2
	<i>Agents de soins</i>	2	1	
	B <i>Employés à domicile</i>	49	4	
		<i>Agents de soins</i>	1	
		<i>Employés de bureau</i>	4	
	C <i>Auxiliaires de vie sociale</i>	56	4	1
		<i>AMP</i>	11	3
		<i>Aides soignants</i>	33	
		<i>Secrétaire</i>	1	
AGENTS DE MAITRISE	E <i>Responsables secteur</i>	4		
CADRES	F <i>Coordinateurs de soins</i>	8		
	G			

307 salariés de la structure sont concernés par le plan Séniors, soit 63% du personnel (idem en 2016).

### ❖ Nombre des salariés concernés par les mesures liées à l'emploi des séniors, ayant suivi une formation en 2017

	CATEGORIES	45 à 59 ans	plus de 60 ans
		Nb pers formées	Nb pers formées
EMPLOYES	A	37	6
	B	33	2
	C	55	8
	D		
AGENTS DE MAITRISE	E	3	
CADRES	F	8	

51,13% entre 45 et 59 ans ont suivi une formation.

39,02% des plus de 60 ans ont suivi une formation.

7 ont suivi une formation leur permettant d'accéder à une catégorie professionnelle supérieure  
5 ont suivi une formation « tutorat »

#### Motifs et nombre de départs par tranche d'âge :

		45 à 49 ans			50 à 59 ans			60 à 65 ans			plus de 65 ans		
EMPLOYES	CATEGORIES	Dém.	Lic.	Ret.	Dém.	Lic.	Ret.	Dém.	Lic.	Ret.	Dém.	Lic.	Ret.
		Agents à domicile	1			3	3			1	6		1
	Agents de soins												
	B	Employés à domicile	1			2	1						
		Agents de soins											
	Employés de bureau												
	Auxiliaires de vie sociale				2	1					3		
	C	AMP											
		Aides soignants	1			2	1				1		
AGENTS DE MAINTIEN	Secrétaires									1			
	D	Assistants techniques											
		Responsables secteur											
CADRE	E	Responsables secteur											
		Ergothérapeutes											
		Psychomotriciennes											
		Conseillers techniques											
F	Coordonnateurs de soins							1					

## V – FORMATION

Le plan de formation 2017 s'est concrétisé par 10367 heures de formation.

Le bilan du plan de formation 2017 a fait l'objet d'une présentation au Comité d'Entreprise lors de sa réunion du 26 avril 2018.

### Répartition des heures d'action de formation par catégorie et par sexe :

CATEGORIES	Femmes		Hommes	
	Nb d'heures	Nb moyen d'heures par salarié	Nb d'heures	Nb moyen d'heures par salarié
EMPLOYES	<b>9 224</b>	<b>15</b>	<b>210</b>	<b>30</b>
AGENTS DE MAITRISE	<b>521</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>10,5</b>
CADRES	<b>392</b>	<b>12</b>		

### Répartition des actions de formation par type d'action en heures :

	Femmes	Hommes
Adaptation au poste et maintien dans l'emploi	<b>5 707</b>	<b>231</b>
Développement des compétences	<b>4 430</b>	

## VI - BILAN RAPPORT MEDECIN DU TRAVAIL POUR L'ANNEE 2017

RECAPITULATIF GENERAL	
Nbre de visites périodiques	73
Nbre de visites d'embauche	23
Nbre de visites de pré-reprises	20
Nbre de visites de reprises	54
Nbre de visites occasionnelles	17
<b>Total visites médicales</b>	<b>187</b>
Nbre d'examens complémentaires (effectués en interne)	95
Conclusions professionnelles	187
Conclusions médicales	5
Etudes de poste	7

COMPTÉ D'EXPLOITATION COMITÉ D'ENTREPRISE 2017

## Annexe 2)

	FONCTIONNEMENT	ACTIONS SOCIALES
Report à nouveau banque	1757,48	32,66
Report à nouveau cpté livret	9037,5	96,28
Produits 2017	14490,11	31205,28
Charges 2017	15614,91	29885,00
Intérêts 2017	10,77	0,09
<b>TOTAL</b>	<b>9680,95</b>	<b>1449,31</b>

Pour le budget Fonctionnement:  
 solde banque 632,68  
 compte livret 9048,27  
 TOTAL 9680,95

Pour le budget Actions sociales:  
 solde banque 1352,94  
 compte livret 96,37  
 TOTAL 1449,31